



Mon premier  
bulletin de vote



2017 est une année importante car la France va élire sa présidente ou son président et l'Allemagne, sa chancelière ou son chancelier. Cette brochure va t'aider à comprendre les différents systèmes électoraux des deux pays et t'expliquer de quelle manière tu peux t'engager.

Bonne lecture!



## OFAJ

Office franco-allemand  
pour la Jeunesse  
51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

## DFJW

Deutsch-Französisches  
Jugendwerk  
Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)



[www.facebook.com/  
ofaj.dfjw](http://www.facebook.com/ofaj.dfjw)



[www.twitter.com/  
ofaj\\_dfjw](http://www.twitter.com/ofaj_dfjw)



[www.youtube.com/  
user/OFAJDFJW](http://www.youtube.com/user/OFAJDFJW)



[www.instagram.com/  
ofaj\\_dfjw](http://www.instagram.com/ofaj_dfjw)

© OFAJ/DFJW, Paris/Berlin, 2017 — Graphisme © All Contents

# L'OFAJ en quelques mots

**L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** est une organisation internationale au service de la coopération entre la France et l'Allemagne, implantée à Paris, Berlin, avec une antenne à Sarrebruck.

L'OFAJ a pour mission de favoriser les liens entre jeunes Français et Allemands, au service d'une Europe élargie.

C'est un laboratoire unique en son genre pour la coopération européenne et les programmes transfrontaliers. Certains projets sont même ouverts à des pays tiers. L'OFAJ s'adresse à TOUS les jeunes de trois à trente ans en proposant des échanges originaux et innovants qui leur permettent de vivre une expérience personnelle et/ou professionnelle à l'étranger et de découvrir ou de mieux connaître le pays voisin.

## Culture, langue, expérience

Participer à un programme soutenu par l'OFAJ permet l'apprentissage interculturel, garant de l'ouverture d'esprit et de la tolérance. De plus, toute forme de mobilité est un avantage dans un parcours personnel. Cela peut s'acquérir de différentes manières, en participant par exemple à des centres de vacances, à des chantiers, en s'engageant dans le Volontariat Franco-Allemand, ou en effectuant des stages.



**200 000**  
Jeunes participent à des échanges chaque année



**9 000**  
Échanges sont soutenus par l'OFAJ chaque année



**117 366**  
Élèves ont participé à des échanges scolaires en 2014



**1 097**  
Étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une bourse de stage pratique en 2014

# Comment vote-t-on en Allemagne?



Tous les quatre ans, les citoyennes et citoyens allemands élisent une chancelière ou un chancelier au suffrage universel indirect.

Lors des élections législatives, toutes les électrices et tous les électeurs disposent de deux voix. Avec la première, ils votent directement pour l'une ou l'un des candidats de la circonscription dans laquelle ils vivent. Ce principe permet de s'assurer que toutes les régions de l'Allemagne sont représentées au Bundestag.

Avec sa deuxième voix, l'électrice ou l'électeur choisit un parti politique. Le nombre de voix obtenues par un parti détermine le nombre de sièges qu'il aura au parlement. Pour pouvoir y siéger, un parti doit obtenir au minimum 5% des voix exprimées.

Il leur faut ensuite élire la ou le chef du gouvernement. Chaque députée

ou député, au total environ 600, possède une voix. La candidate ou le candidat qui remporte la majorité des suffrages plus une voix, c'est-à-dire la majorité absolue, remporte l'élection. Dans le cas où cette majorité n'est pas atteinte, on procède à un nouveau vote. Le siège de la chancelière ou du chancelier est le Bundeskanzleramt à Berlin.



**16 ans**  
Durée record d'un mandat pour un chancelier allemand, détenu jusqu'à présent par Helmut Kohl (1982-1998)



**8**  
Nombre de chancelières et chanceliers qui ont dirigé la République fédérale d'Allemagne depuis 1949. Parmi eux, Angela Merkel est la seule femme.



**1918**  
Instauration du droit de vote des femmes en Allemagne.



**91,1%**  
Taux de participation record aux élections législatives de 1972.

## Voici les quatre piliers du vote en Allemagne

**Universel**  
Toute personne de plus de 18 ans ayant la nationalité allemande a le droit de vote.

**Libre**  
Tu décides seul pour qui tu veux voter.

**Égal**  
Chaque voix a le même poids dans la balance électorale.

**Secret**  
Personne n'a le droit de regarder lorsque tu remplis ton bulletin de vote.

# Comment vote-t-on en France?



Contrairement à l'Allemagne, la ou le chef de l'État français est directement élu(e) par le peuple, au suffrage universel direct. Il faut avoir plus de 18 ans et être de nationalité française. L'élection de la présidente ou du président se déroule en deux tours.

**Primaires**  
Les primaires peuvent permettre de désigner les candidates et candidats à l'élection présidentielle. Elles sont organisées par les différents partis politiques. Mais les candidates ou candidats peuvent aussi se présenter seul(e)s, sans passer par les primaires. Toutes et tous doivent obtenir des soutiens par le biais de 500 signatures de maires ou d'élu(e)s.

**Premier tour**  
La présidente ou le président de la République est élu(e) au premier tour si elle ou il obtient la majorité absolue, c'est-à-dire 51% des suffrages. Sinon on procède à un deuxième tour. Personne n'a encore jamais atteint cette majorité absolue au premier tour.

Pour que la présidente ou le président soit élu(e) à la majorité absolue, comme cela est mentionné dans la Constitution, seules les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour peuvent se maintenir au second.

**Second tour**  
Les deux personnes ayant les deux plus hauts scores participent au second tour. La candidate ou le candidat qui atteint la majorité des suffrages exprimés est élu(e). Ce deuxième tour a lieu deux semaines après le premier tour, le dimanche.

Une fois élu(e), la présidente ou le président reste au pouvoir pendant cinq ans. Son mandat peut être renouvelé, à une condition : personne ne peut diriger la France plus de dix années consécutives. Le siège de la présidence de la République se trouve au Palais de l'Élysée, à Paris.



**87,33%**  
Taux de participation le plus élevé à une élection française. C'était lors de la présidentielle de 1974.

## Voici les quatre piliers du vote en France

**Universel**  
Toute personne de plus de 18 ans ayant la nationalité française a le droit de vote.

**Libre**  
Tu décides seul pour qui tu veux voter.

**Égal**  
Chaque voix a le même poids dans la balance électorale.

**Secret**  
Personne n'a le droit de regarder lorsque, dans l'isoloir, tu glisses ton bulletin dans l'enveloppe.



**7**  
Présidents ont été au pouvoir en France depuis 1958.



**1944**  
Instauration du droit de vote des femmes en France.

# Je m'engage

Si tu n'as pas encore l'âge requis pour voter mais que tu souhaites t'engager, l'OFAJ te propose différents programmes.



## Volontariat Franco-Allemand

Si tu as entre 18 et 25 ans et que tu souhaites t'engager, tu peux postuler pour un volontariat à l'OFAJ. Ce programme dure entre 10 et 12 mois et peut s'effectuer dans différents domaines : culturel, social, écologique, sportif, dans une école ou une université, dans une collectivité locale ou territoriale. C'est le moyen de réaliser une expérience unique à l'étranger et d'améliorer tes compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles.

[www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)



## Les Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ

Agé(e)s de 18 à 30 ans, elles ou ils s'engagent pour les relations franco-allemandes et représentent l'OFAJ lors d'événements locaux et régionaux. Elles ou ils font connaître les activités et les programmes de mobilité de l'OFAJ et mettent en place leurs propres actions. Leur mandat de 12 mois est renouvelable.

[www.ofaj.org/les-jeunes-ambassadeurs-ofaj](http://www.ofaj.org/les-jeunes-ambassadeurs-ofaj)



## BAFA-Juleica

Tu souhaites te qualifier dans le domaine des échanges franco-allemands de jeunes? Alors participe au cycle de formation BAFA-Juleica pour devenir animatrice ou animateur de rencontres interculturelles d'enfants et de jeunes! Cette formation franco-allemande se déroule dans les deux pays et dure au total environ quatre semaines.

[www.ofaj.org/bafa-juleica](http://www.ofaj.org/bafa-juleica)



## Animatrice ou animateur interculturel(le)

Tu souhaites devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes et vivre toi-même une rencontre interculturelle? Grâce à l'OFAJ, les jeunes de plus de 18 ans peuvent acquérir une formation de base bi- ou trinationale. Les méthodes de travail utilisées dans ces formations varient des petits groupes, ateliers et discussions aux conférences, visites et interventions en passant par des exercices, jeux ou simulations.

[www.ofaj.org/animateur-interculturel](http://www.ofaj.org/animateur-interculturel)



## Chantiers

Un chantier est l'occasion de s'engager dans un projet d'intérêt général pendant deux à trois semaines. L'OFAJ soutient des chantiers organisés par des associations partenaires françaises et allemandes. Les jeunes de plus de 16 ans peuvent y prendre part. La plupart des projets ne requièrent aucune connaissance linguistique.

[www.ofaj.org/chantiers](http://www.ofaj.org/chantiers)

## Projets 1234

Tu souhaites lancer un projet innovant, pour un public jeune qui n'est pas encore ou peu familier avec la coopération franco-allemande? Alors propose ton idée à l'OFAJ. Les conditions de subvention sont liées au contenu et à l'objectif du projet, sans limite d'âge.

[www.ofaj.org/directives](http://www.ofaj.org/directives)

